

# Commune de Lauwin-Planque

## ARRÊTÉ

N° 2022-092

Restriction temporaire de la circulation  
rue Marie Curie, entre le n° 85 et le n° 109 – RD 120  
du 12/09/2022 au 13/09/2022

### Le Maire de Lauwin-Planque,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2,

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L 115-1 et L 141-10,

Vu le Code de la Route,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer temporairement la circulation dans la rue Marie Curie durant les travaux sur le réseau souterrain de France Télécom, effectués par l'Entreprise BELGRAM de Lannoy.

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Du lundi 12 septembre 2022 au mardi 13 septembre 2022 inclus, la circulation sera restreinte dans la rue Marie Curie (RD 120), entre le n° 85 et le n° 109, pour permettre une intervention technique sur le réseau de télécommunications, et notamment l'accès à la chambre France Télécom située en chaussée.

**Article 2** : L'organisation de la circulation sur la voie désignée ci-dessus sera la suivante :

- **Interdiction de circuler sur la chaussée, entre le n° 85 et le n° 109,**
- **Interdiction de stationner entre le n° 85 et le n° 109,**
- **Circulation déviée sur le trottoir,**
- **Limitation de la vitesse à 30 km/h,**
- **Interdiction de dépasser.**

**Article 3** : La signalisation nécessaire à ces restrictions de la circulation sera posée par l'Entreprise BELGRAM, 51, rue Nationale – Appartement 118 – 59390 Lannoy – Tél. : 06.38.42.64.80.

**Article 4** : Le Directeur Technique des Services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché conformément à la réglementation en vigueur et dont ampliation sera adressée à M. le Commissaire Central de Police de Douai, et à l'Entreprise BELGRAM.

Fait à Lauwin-Planque, le 31 août 2022

Sonia VALLET  
Maire de Lauwin-Planque